

# **ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**



**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)**

**RAPPORT DE LA**

**DEUXIEME REUNION DU SOUS-GROUPE GESTION DE L'INFRASTRUCTURE ET  
DE L'INFORMATION DE L'APIRG (IIM/SG/2)**

**(DAKAR, SENEGAL, 9 – 11 JUILLET 2018)**

**(Préparé Par le Secrétariat de l'OACI)**

**Les désignations employées et la présentation des éléments dans la présente publication ne signifient pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de l'OACI concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.**

## TABLE DES MATIÈRES

### PREMIÈRE PARTIE - DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

|  |   |
|--|---|
| <b>Introduction</b> .....                                      | 1 |
| <b>Objectives</b> .....  | 1 |
| <b>Participation</b> .....                                     | 1 |
| <b>Responsables et Secrétariat</b> .....                       | 1 |
| <b>Langue de travail</b> .....                                 | 1 |
| <b>Ordre du jour</b> .....                                     | 3 |
| <b>Résumé des projets de conclusions et de décisions</b> ..... | 4 |

### DEUXIÈME PARTIE - RAPPORT SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

- Point 1 de l'ordre du jour:** Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du Président et du Vice-président de la réunion
- Point 2 de l'ordre du jour:** Revue des Conclusions/Décisions de la Première réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information de l'APIRG (IIM/SG/1)
- Point 3 de l'ordre du jour:** Revue des résultats de la 21<sup>ème</sup> réunion d'APIRG
- Point 4 de l'ordre du jour:** État d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux adoptés par l'APIRG
- Point 5 de l'ordre du jour:** Revue des Termes de Référence et du Programme de travail du Sous-groupe IIM d'APIRG
- Point 6 de l'ordre du jour:** Questions diverses
- Point 7 de l'ordre du jour:** Revue des projets de Conclusions/Décisions de la deuxième réunion du Sous-Groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information d'APIRG

### APPENDICES:

- Appendice A:** Liste des participants
- Appendice B:** Suivi des Conclusions/Décisions de IIM/SG/1
- Appendice C:** Conclusions et Décisions d'APIRG/21
- Appendice D:** Rapports sur les activités des projets IIM
- Appendice E:** Termes de Référence, Composition et Programme de travail de IIM/SG

-----

## PREMIERE PARTIE

### 1. Introduction

1.1 La deuxième réunion du Sous-Groupe de Gestion de l'Infrastructure et de l'Information de l'APIRG (IIM/SG/2) s'est tenue du 09 au 11 juillet 2018 dans la salle de conférence du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale à Dakar, Sénégal.

### 2. Objectifs

Les principaux objectifs de la réunion étaient notamment les suivants:

- a) Examiner les Conclusions/Décisions de la Première réunion du Sous-groupe Gestion de l'Infrastructure et de l'Information de l'APIRG (IIM/SG/2) tenue à Nairobi, Kenya, du 27 au 30 juin 2017;
- b) Examiner les résultats de la réunion APIRG/21 tenue à Nairobi, Kenya, du 09 au 12 octobre 2017, concernant les domaines de la Gestion de l'Information Aéronautique (AIM), de l'Infrastructure de Communication Navigation, Surveillance et Spectre (CNS) aéronautique, et de la Météorologie aéronautique (MET);
- c) Examiner l'état de mise en œuvre des projets régionaux adoptés par l'APIRG dans les domaines susmentionnés (AIM, CNS et MET) devant être mis en œuvre sur la base des modules prioritaires de l'ASBU de l'OACI, sélectionnés par la Région AFI; et
- d) Examiner les Termes de référence (TdR) et le Programme de travail du Sous-Groupe.

### 3. Participants

3.1 Étaient présents à la réunion quarante-huit (48) participants composés de représentants de quinze (15) États, de quatre (04) Fournisseurs de Services de Navigation Aérienne (ASECNA, ATNS, GCAA, SODEXAM) d'une (1) association de compagnies aériennes internationales (IATA). La liste des participants est jointe à l'Appendice A.

### 4. Responsables et Secrétariat

4.1 Les participants ont élu M. **Kinafo Silué**, Chef du Service Infrastructures radioélectriques et électriques, SODEXAM, Côte d'Ivoire, Président et Mme **Esther Gaborekwe KHAMBULE**, Service Météorologique d'Afrique du Sud, Vice-Présidente.

4.2 **M. François-Xavier SALAMBANGA**, Expert Régional, Communication, Navigation et Surveillance du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale, Dakar, et Secrétaire du IIM/SG de l'APIRG, a rempli le rôle de Secrétaire de la réunion, assisté de **MM. Vitalis AHAGO** et **Harvey Gabriel LEKAMISY**, respectivement Experts Régionaux MET et CNS du Bureau régional de l'OACI de Nairobi et **M. George BALDEH**, Experts Régional AIM, Bureau Régional de l'OACI de Dakar.

### 5. Langues de travail

5.1 La réunion s'est tenue en anglais et en français avec interprétation simultanée.

## 6. Ouverture

6.1 La réunion a été ouverte par **M. Mam Sait JALLOW**, Directeur Régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique Occidentale et Centrale.

6.2 Dans son allocution, **M. JALLOW** a rappelé aux participants que le travail de l'IIM/SG porte sur les cinq Objectifs Stratégiques de l'OACI : Sécurité de l'aviation, Capacité et Efficacité de la Navigation Aérienne, Sûreté et Facilitation de l'aviation, Développement Economique du Transport aérien et Protection de l'Environnement en y ajoutant en outre tous les Domaines clés d'Amélioration des Performances (PIA) du programme phare de l'OACI, les liens et les modules de l'ASBU.

6.3 Il a rappelé que l'IIM/SG avait été chargé de la planification et de la mise en œuvre de l'épine dorsale de nombreuses infrastructures et systèmes de navigation, en partenariat avec toutes les parties prenantes, en particulier du secteur de l'industrie, comprenant les utilisateurs, les fournisseurs de services de navigation aérienne, les exploitants d'aérodromes et d'autres organisations internationales. Ses principales tâches sont la prise en compte des aspects de la mise en œuvre du Domaine n° 2 d'Amélioration des Performances (Systèmes et données mondialement interopérables) avec focus sur le rôle du traitement et de la gestion numérique des informations aéronautiques, des informations météorologiques et des communications par liaison de données en appui à la fourniture de Services de la circulation aérienne (ANS).

6.4 **M. JALLOW** a souligné que la réorganisation de l'APIRG à travers l'approche par gestion de projets fait suite à l'initiative « **Aucun pays laissé de côté** » du Président du Conseil de l'OACI et du « **Mécanisme d'évaluation par les pairs des fournisseurs de service de la navigation aérienne de l'AFI** » et il a rappelé que le Comité de pilotage du Plan de l'AFI, en coordination avec APIRG et RASG-AFI, a adopté un ensemble révisé d'Objectifs de performance de la navigation aérienne de l'AFI, dont certains sont pertinents pour le Sous-groupe IIM.

6.5 Il a donc instamment demandé aux experts et à toutes les parties prenantes d'adhérer au changement et aux efforts entrepris pour inverser l'image négative de l'Afrique en tant que région enregistrant un taux élevé inacceptable d'accidents d'aéronefs et un nombre élevé d'incidents d'aéronefs (même s'ils diminuent) et a souhaité aux participants un bon séjour à Dakar ainsi que de fructueuses délibérations.

## 7. Ordre du jour

La réunion a adopté l'ordre du jour suivant:

- 7.1 **Point 1 de l'ordre du jour:** Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du Président et du Vice-président de la réunion
- 7.2 **Point 2 de l'ordre du jour:** Revue des Conclusions/Décisions de la Première réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information de l'APIRG (IIM/SG/1)
- 7.3 **Point 3 de l'ordre du jour:** Revue des résultats de la 21<sup>ème</sup> réunion d'APIRG
- 7.4 **Point 4 de l'ordre du jour: État d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux adoptés par l'APIRG**
  - 4.1 Projets régionaux AFI de Météorologie aéronautique
  - 4.2 Projets régionaux AFI de Gestion de l'Information Aéronautique
  - 4.3 Projets Régionaux AFI d'Infrastructure de Communication, Navigation, Surveillance et Spectre aéronautique
- 7.5 **Point 5 de l'ordre du jour:** Revue des Termes de Référence et du Programme de travail du Sous-groupe IIM d'APIRG
- 7.6 **Point 6 de l'ordre du jour:** Questions diverses
- 7.7 **Point 7 de l'ordre du jour:** Revue des projets de Conclusions/Décisions de la deuxième réunion du Sous-Groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information d'APIRG

## **8. Résumé des projets de conclusions et de décisions**

8.1 Les participants ont pris note du nouveau format élaboré pour formuler la conclusion/décision des réunions proposées par l'ANC et qui sera discuté ultérieurement.

**Les projets de Conclusions et de Décisions suivants ont été formulés par la deuxième réunion d'IIM/SG:**

**Décision 2/1: Nomination du Président et du Vice-Président de la réunion**

**Il est conclu que:**

**La Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud soient nommées respectivement Président et Vice-Président de l'IIM/SG de l'APIRG**

**Conclusion 2/2: Mise en œuvre des Conclusions et des Décisions en attente de la première réunion APIRG IIM/SG**

**Il est conclu que:**

**Les Administrations/Organisations qui ne l'ont pas encore fait s'engagent à mettre effectivement en œuvre les conclusions et décisions en attente du Sous-groupe IIM d'APIRG.**

**Conclusion 2/3: Participation effective et efficace des Administrations aux activités des projets IIM**

**Il est conclu que:**

**Les Administrations/Organisations membres d'APIRG/IIM/SG évaluent, avant leur engagement, leurs capacités, compétences et disponibilité pour garantir une participation effective de leurs représentants aux activités du Sous-groupe IIM (Téléconférences, appels téléphoniques, réunions de coordination de projets...) et leur procurent en conséquence des moyens adéquats pour leur pleine implication.**

**Décision 2/4 : Amélioration des mécanismes de coordination des projets IIM**

**Il est conclu que :**

**Pour améliorer les mécanismes de coordination des projets IIM:**

- a) Le Secrétariat, avec l'appui du Président de l'IIM/SG et des Coordonnateurs des Équipes des projets, actualise et communique la liste et les coordonnées d'experts désignés confirmés être membres des équipes des projets par leurs administrations/organisations respectives;**
- b) Les Coordonnateurs des Équipes Projets établissent des moyens de communications améliorés et efficaces qui stimuleront et renforceront la participation des experts ;**

- c) L'Équipe Projet finalise le projet de Termes de Référence du Projet, la planification du projet, la description du projet, les réalisations attendues et le calendrier du projet;
- d) Le Président et le Secrétariat de l'IIM/SG organisent des téléconférences trimestrielles des Coordonnateurs des Équipes des projets pour passer en revue les progrès réalisés dans le projet ; et
- e) La première téléconférence aura lieu avant le 30 septembre 2018 au plus tard.

**Conclusion 2/5:**        **Coordination effective du Projet AIM 2, du Projet COM 2, du Projet Spectrum, du Projet MET 2 et du Projet DL CMRA**

**Il est conclu que:**

**De toute urgence:**

- a) Le Cap Vert (coordonnateur du Projet DL CMRA), le Nigeria (coordonnateur du Projet AIM 3 et du Projet COM 2), le Sénégal (coordonnateur du Projet MET 2) et l'Ouganda (coordonnateur du Projet Spectrum) confirment à l'APCC, avec ampliation au Secrétariat, leur engagement à diriger effectivement les équipes de projets qu'ils se sont volontairement engagés à coordonner;
- b) Le Bénin, avec l'assistance de l'ASECNA, commence le plus rapidement possible le travail du Projet AIM 2 et d'en faire rapport lors de la première téléconférence; et
- c) Les États disposés à coordonner ces projets expriment leur intérêt au Secrétariat dans le cas où les États actuellement désignés pourraient ne pas pouvoir poursuivre la coordination.

**Conclusion 2/6:**        **Rapports continus sur la mise en œuvre des résultats des réunions de l'APIRG**

**Il est conclu que:**

**Les Administrations fassent régulièrement un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des résultats des réunions de l'APIRG au moyen des ANRFs.**

**Conclusion 2/7:**        **Mise à jour des carences dans les domaines de l'AIM, des CNS et de la MET**

**Il est conclu que:**

**L'IATA et les Administrations/Organisations concernées prennent les mesures appropriées pour actualiser, évaluer et prendre en compte les carences en matière d'AIM, CNS et MET selon les procédures du Plan de Navigation Aérienne de l'AFI.**

### **Décision 2/8 : Finalisation des Questionnaires des projets**

**Il est conclu que :**

**Pour établir la ligne de base de la mise en œuvre des projets IIM:**

- a) **Le Secrétariat compile tous les Questionnaires des projets reçus des Coordonnateurs des Équipes de projets et les communique aux Administrations/Organisations; et**
- b) **Les Administrations/Organisations remplissent les Questionnaires avant le 31/10/2018.**

### **Conclusion 2/9 : Partage de meilleures pratiques**

**Il est conclu que:**

- a) **Les Coordonnateurs d'Équipes de projets prennent exemple sur les meilleures pratiques des projets IIM bien coordonnés : Projet COM 3 (coordonné par l'Afrique du Sud), Projet COM 4 (coordonné par l'ASECNA pour le compte du Togo), Projet COM 5 (coordonné par la Côte d'Ivoire) et Projet SUR (coordonné par le Ghana), pour améliorer leur méthodologie de coordination de projets, achever les tâches en attente et faire un rapport au Président avec ampliation au Secrétariat; et**
- b) **L'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Togo/ASECNA et le Ghana prêtent assistance en cas de besoin.**

### **Conclusion 2/10: Financement des projets IIM**

**Il est conclu que:**

**Pour faciliter la mobilisation de ressources provenant des bailleurs de fonds potentiels:**

- a) **La description des projets soit actualisée pour y inclure une estimation des coûts; et**
- b) **L'APCC, avec l'appui des CER et de la CAFAC, contribue à l'effort de financement pour une mise en œuvre effective des projets IIM.**

### **Conclusion 2/11: Amendements à la stratégie de mise en œuvre de la Surveillance aéronautique de l'AFI**

**Il est conclu que:**

**Compte tenu du déploiement de nouvelles technologies et de la nécessité d'infrastructures aéronautiques rationalisées, l'Équipe du Projet de surveillance élabore des propositions d'amendements à la stratégie de mise en œuvre de la Surveillance aéronautique de l'AFI.**

**Décision 2/12:**        **Élargissement des TDR de l'Équipe du projet sur la surveillance en vue d'étudier l'imposition d'un mandat pour l'emport de l'ADS B 1090 MHZ type Mode S « Squitter long »**

**Il est conclu que:**

**En référence à la conclusion 21/33 d'APIRG 21, paragraphe c), relative à la mise en œuvre d'infrastructures de surveillance dans la région AFI, les Termes de référence de l'Équipe du projet de surveillance soient élargis en vue d'inclure l'étude sur les modalités d'imposition d'un mandat pour l'emport de l'ADS B 1090 MHZ type Mode S « Squitter long » dans la région AFI, conformément à la stratégie de surveillance de l'AFI et aux dispositions mondiales, dans le cadre d'une Décision par Approche Collaborative (CDM) avec les utilisateurs.**

**Conclusion 2/13:**    **Élaboration de plans d'action pour le service consultatif de Météorologie spatiale**

**Il est conclu que:**

**Les États soient encouragés à élaborer des plans d'action sur le service consultatif de météorologie spatiale au moment de l'introduction des SARP sur les informations sur la météorologie spatiale.**

**Conclusion 2/14:**    **Consultations entre parties prenantes pour la planification et la mise en œuvre**

**Il est conclu que:**

**Les Équipes de projets, en considération des besoins de mise en œuvre et des stratégies de l'AFI, donnent toujours la priorité aux consultations entre parties prenantes (Administrations, ANSP, Utilisateurs...) pour répondre au principe de Prise de Décision en Collaboration (CDM) prévu par le GANP (Doc 9750).**

**Décision 2/15 : Réalisation de la liaison entre les projets**

**Il est conclu que:**

**Les Équipes de projets qui ne l'ont pas encore fait, s'engagent à remplir la matrice des liens entre les projets en vue d'élaborer un tableau de bord exhaustif sur tous les projets.**

**Décision 2/16:**        **Adoption des Termes de référence, de la composition et du programme de travail de l'IIM/SG de l'APIRG**

**Il est conclu que:**

**Les Termes de référence, la composition et le programme de travail actualisés de l'IIM/SG soient adoptés tels que joints à l'Appendice E.**

## **DEUXIEME PARTIE:**

### **RAPPORT SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Point 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du Président et du Vice-président de la réunion**

1.1 Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a examiné et adopté le projet d'ordre du jour et le programme de travail proposé par le Secrétariat et élu la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud pour proposer son Président et son Vice-président.

1.2 À cet égard, les participants ont élu M. **Kinafo SILUE**, Chef du Service Infrastructures radioélectriques et électriques, SODEXAM, Côte d'Ivoire, Président et Mme Esther **Gaborekwe KHAMBULE**, Service météorologique d'Afrique du Sud, Vice-présidente.

**Le projet de décision suivant a donc été formulé:**

**Décision 2/1: Nomination du Président et du Vice-président de la réunion**

**Il est conclu que:**

**La Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud soient nommées respectivement Présidente et Vice-présidente de l'IIM/SG de l'APIRG**

#### **Point 2 de l'ordre du jour: Revue des Conclusions/Décisions de la Première réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information de l'APIRG (IIM/SG/1)**

2.1 Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat a présenté à la réunion (**WP02**), l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et des décisions de la première réunion du Sous-groupe IIM d'APIRG, tenue à Nairobi, Kenya, du 27 au 30 juin 2017.

2.2 Suite à cette revue, la réunion a pris note avec préoccupation, de la lenteur de la mise en œuvre de ces conclusions/décisions et exhorté les administrations et les organisations à prendre effectivement en compte les questions en attente identifiées par IIM/SG/1.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/2: Mise en œuvre des Conclusions et des Décisions en attente de la première réunion APIRG IIM/SG**

**Il est conclu que:**

**Les Administrations/Organisations qui ne l'ont pas fait s'engagent à mettre effectivement en œuvre les conclusions et décisions en attente du Sous-groupe IIM d'APIRG.**

2.3 La réunion a également pris note de la lenteur de la participation des administrations/organisations aux activités des Projets IIM. Il a été rapporté que les experts désignés par leur administration n'avaient pas les ressources suffisantes pour assurer leur pleine implication dans les activités du Sous-groupe IIM (téléconférences, appels téléphoniques, réunions de coordination des projets...). Les participants ont conseillé que les administrations/organisations membres d'APIRG/IIM/SG évaluent avant leur engagement, leurs capacités, leurs compétences et leur disponibilité pour garantir une participation effective de leurs représentants aux activités du Sous-groupe IIM.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/3: Participation effective et efficace des Administrations aux activités des projets IIM**

**Il est conclu que:**

**Les Administrations/Organisations membres d'APIRG/IIM/SG évaluent, avant leur engagement, leurs capacités, compétences et disponibilité pour garantir une participation effective de leurs représentants aux activités du Sous-groupe IIM (Téléconférences, appels téléphoniques, réunions de coordination de projets...) et leur procurent en conséquence des moyens adéquats pour leur pleine implication.**

2.4 La réunion a été informée des défis rencontrés par les Coordonnateurs des Équipes de projets pour s'acquitter effectivement des tâches de coordination par des outils électroniques. La nécessité d'actualiser la liste des Équipes de projets a été signalée pour s'assurer de la disponibilité des coordonnées des membres des équipes, désignés par les États. La réunion a également pris note du manque de moyens de communication efficaces et fiables pouvant permettre une participation effective des membres des équipes de projets aux téléconférences et aux réunions.

2.5 La réunion a donc chargé le Secrétariat d'actualiser et communiquer la liste des coordonnées des experts désignés, confirmés être membres des équipes de projets par leurs administrations/organisations respectives et elle a exhorté les Coordonnateurs d'Équipes de projets d'établir des moyens de communication améliorés et efficaces pour stimuler et renforcer la participation des experts. Les Équipes de projets ont été priées de finaliser le projet de Termes de référence des projets, la planification des projets, la description des projets, les réalisations attendues et le calendrier des projets.

**La Décision suivante a été formulée:**

**Décision 2/4: Amélioration des mécanismes de coordination des projets IIM**

**Il est conclu que:**

**Pour améliorer les mécanismes de coordination des projets IIM:**

- a) **Le Secrétariat, avec l'appui du Président de l'IIM/SG et des Coordonnateurs des Équipes des projets, actualise et communique la liste et les coordonnées d'experts désignés confirmés être membres des équipes des projets par leurs administrations/organisations respectives;**
- b) **Les Coordonnateurs des Équipes Projets établissent des moyens de communications améliorés et efficaces qui stimuleront et renforceront la participation des experts;**

- c) **L'Équipe Projet finalise le projet de Termes de Référence du Projet, la planification du projet, la description du projet, les réalisations attendues et le calendrier du projet ;**
- d) **Le Président et le Secrétariat de l'IIM/SG organisent des téléconférences trimestrielles des Coordonnateurs des Équipes des projets pour passer en revue les progrès réalisés dans le projet; et**
- e) **La première téléconférence aura lieu avant le 30 septembre 2018 au plus tard.**

2.6 Le Secrétariat a rapporté à la réunion le manque de coordination de certains projets IIM: Projet AIM 2, Projet COM 2, Projet Spectrum, Projet MET 2 et Projet DL CMRA. Le Secrétariat a rappelé à la réunion les mesures de suivi prises pour garantir soit une pleine participation à la présente réunion, soit l'élaboration d'un rapport de chaque Coordonnateur de projet à soumettre à la réunion.

2.7 Les administrations se sont engagées à coordonner les Équipes des projets susvisés : le Cap Vert (coordonnateur du Projet DL CMRA), le Nigeria (coordonnateur du Projet AIM 3 et du Projet COM 2), le Sénégal (coordonnateur du Projet MET 2) et l'Ouganda (coordonnateur du Projet Spectrum 1) ont été priés de confirmer à l'APCC, avec ampliation au Secrétariat, leur engagement à diriger effectivement les équipes de projets respectives qu'ils se sont engagés volontairement à coordonner

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/5: Coordination effective du Projet IIM AIM 2, du Projet COM 2, du Projet Spectrum, du Projet MET 2 et du Projet DL CMRA**

**Il est conclu que:**

**De toute urgence:**

- a) **Le Cap Vert (coordonnateur du Projet DL CMRA), le Nigeria (coordonnateur du Projet AIM 3 et du Projet COM 2), le Sénégal (coordonnateur du Projet MET 2) et l'Ouganda (coordonnateur du Projet Spectrum) confirment à l'APCC, avec ampliation au Secrétariat, leur engagement à diriger effectivement les équipes de projets qu'ils se sont volontairement engagés à coordonner;**
- b) **Le Bénin, avec l'assistance de l'ASECNA, démarre le plus rapidement possible le travail du Projet IIM AIM 2 et d'en faire rapport lors de la première téléconférence; et**
- c) **Les États disposés à coordonner ces projets expriment leur intérêt au Secrétariat dans le cas où les États actuellement désignés pourraient ne pas pouvoir poursuivre la coordination.**

2.8 L'état de mise en œuvre des Conclusions/Décisions de la Première réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information de l'APIRG (IIM/SG/1) est joint en **Appendice B**.

**Point 3 de l'ordre du jour : Revue des résultats de la 21<sup>ème</sup> réunion/APIRG**

3.1 Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a été informée (**WP03A, WP03B, WP03C** et leurs Appendices) des conclusions et des décisions de la réunion APIRG/21 (tenue à Nairobi, Kenya, du 09 au 12 octobre 2017) concernant les domaines de la Gestion des informations aéronautiques (**AIM**), des Communications, navigation and surveillance et spectre aéronautiques (**CNS**) et de la Météorologie aéronautique (**MET**).

3.2 La réunion été informée que APIRG/21 avait confirmé le manque de rapports continus sur l'état de mise en œuvre des réunions de l'APIRG et elle a exhorté les administrations à rendre régulièrement compte de l'état de la mise en œuvre des résultats des réunions de l'APIRG au moyen des Formulaires de rapports sur la navigation aérienne (ANRF).

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/6: Rapports continus sur la mise en œuvre des résultats des réunions de l'APIRG.**

**Il est conclu que:**

**Les Administrations fassent régulièrement un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des résultats des réunions de l'APIRG au moyen des ANRFs.**

3.3 La réunion a discuté des questions relatives à l'actualisation de la liste des carences de la navigation aérienne dans les domaines de l'AIM, de la CNS et de la MET et pris note du manque d'informations pertinentes fournies par les administrations. L'IATA a rappelé mettre continuellement mis à jour une base de données sur les carences dans le cadre du Groupe d'action tactique (TAG) de l'APIRG. Cependant, les données sur les carences collectées par le TAG dans ces domaines n'ont pas été communiquées au Secrétariat de l'IIM SG. La réunion a encouragé les États, les organisations et IATA à prendre les mesures appropriées pour actualiser, évaluer et prendre en compte les carences en matière d'AIM, CNS et MET en conformité avec les procédures du Plan de navigation aérienne de l'AFL.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/7: Mise à jour des carences dans les domaines de l'AIM, des CNS et de la MET**

**Il est conclu que:**

**L'IATA et les Administrations/Organisations concernées prennent les mesures appropriées pour actualiser, évaluer et prendre en compte les carences en matière d'AIM, CNS et MET selon les procédures du Plan de Navigation Aérienne de l'AFL.**

3.4 La réunion a examiné l'état de préparation des réponses aux Questionnaires des projets comme l'a demandé la première réunion de l'IIM/SG (**Décision 1/16 : Établissement des lignes de base/référence des projets**) et pris note de la nécessité pour les Équipes des projets d'élaborer et finaliser les Questionnaires des projets avec l'appui du Secrétariat.

**La Décision suivante a été formulée:**

**Décision 2/8: Finalisation des Questionnaires des projets**

**Il est conclu que:**

**Pour établir la ligne de base de la mise en œuvre des projets IIM:**

- a) Le Secrétariat compile tous les Questionnaires des projets reçus des Coordonnateurs des Équipes de projets et les communique aux Administrations/Organisations; et
- b) Les Administrations/Organisations remplissent les Questionnaires avant le 31/10/2018.

3.5 Les conclusions et les décisions de la réunion APIRG/21 relatives ou liées au champ d'application d'APIRG IIM/SG sont jointes en **Appendice C** du présent rapport

**Point 4 de l'ordre du jour: État d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux adoptés par l'APIRG**

4.1 Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a été informée (**WP/04A.1, WP/04B.3, WP/04B.4, WP/04B.5, WP/04B.7, WP/04B.8, WP/04C.1**) de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux de AFI IIM adoptés par l'APIRG. À cet égard, il a été demandé aux Coordonnateurs des Équipes des projets de faire rapport sur l'état de mise en œuvre et les obstacles rencontrés dans la coordination des projets régionaux.

4.2 La réunion s'est félicitée des rapports sur le travail mené à bien sous la coordination des Coordonnateurs des Équipes des projets engagés : **Afrique du Sud** (coordonnant le Projet COM 3), **ASECNA** pour le compte du **Togo** (coordonnant le Projet COM 4), **Côte d'Ivoire** (coordonnant le Projet COM 5) et **Ghana** (coordonnant le Projet SUR) et encouragé les autres Coordonnateurs d'Équipes de projets à prendre exemple des meilleures pratiques de la bonne coordination de ces Projets IIM. Les rapports sur les activités de ces projets sont joints à l'**Appendice D** du présent rapport.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/9: Partage de meilleures pratiques**

**Il est conclu que:**

- a) Les Coordonnateurs d'Équipes de projets prennent exemple sur les meilleures pratiques des projets IIM bien coordonnés : **Projet COM 3 (coordonné par l'Afrique du Sud), Projet COM 4 (coordonné par l'ASECNA pour le compte du Togo), Projet COM 5 (coordonné par la Côte d'Ivoire) et Projet SUR (coordonné par le Ghana), pour améliorer leur méthodologie de coordination de projets, achever les tâches en attente et faire un rapport au Président avec ampliation au Secrétariat; et**
- b) **L'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Togo/ASECNA et le Ghana prêtent assistance en cas de besoin.**

4.3 La réunion a discuté des questions liées aux mécanismes et aux opportunités de financement des Projets IIM. Il a été souligné que la mobilisation des ressources pour le financement du projet régional était un défi qui pourrait gravement compromettre la mise en œuvre effective du Concept d'approche des Projets de l'APIRG si des financements tangibles et durables ne sont pas trouvés.

4.4 La réunion a convenu que la description des projets devrait être actualisée pour inclure l'estimation des coûts en vue de les rendre visibles pour les bailleurs/donateurs potentiels.

4.5 La réunion a également convenu que l'APCC, avec l'appui des CER et de la CAFAC, pourrait contribuer à l'effort de financement pour une mise en œuvre effective des projets IIM.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/10: Financement des projets IIM**

**Il est conclu que:**

**Pour faciliter la mobilisation de ressources de potentiels bailleurs:**

- a) **La description des projets soit actualisée pour y inclure une estimation des coûts; et**
- b) **L'APCC, avec l'appui des CER et de la CAFAC, contribue à l'effort de financement pour une mise en œuvre effective des projets IIM.**

4.6 La réunion a discuté de la question de la mise en œuvre du service de surveillance aéronautique dans la région AFI en tenant dûment compte du déploiement de nouvelles technologies (ADS-B Space) et des dispositions de l'OACI sur le Manuel de communication et de surveillance basées sur la performance (PBCS) (Doc. 9869 2<sup>ème</sup> Ed., 2017). À cet égard, la réunion a convenu de la nécessité d'amender la stratégie de mise en œuvre de la surveillance aéronautique de l'AFI et chargé l'Équipe du Projet surveillance d'élaborer des propositions.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/11: Amendements à la stratégie de mise en œuvre de la Surveillance aéronautique de l'AFI**

**Il est conclu que:**

**Compte tenu du déploiement de nouvelles technologies et de la nécessité d'infrastructures aéronautiques rationalisées, l'Équipe du Projet de surveillance élabore des propositions d'amendements à la stratégie de mise en œuvre de la Surveillance aéronautique de l'AFI.**

4.7 La réunion a examiné la conclusion 21/33, paragraphe c) d'APIRG 21, relative à la mise en œuvre d'infrastructures de surveillance dans la région AFI. Cette conclusion ayant appelé à une étude des modalités de l'imposition d'un mandat pour « Squitter long » en mode S de type ADS B 1090 MHZ dans la région AFI, la réunion a décidé que les Termes de référence de l'Équipe du projet de Surveillance devraient être étendus à la réalisation de l'étude demandée.

**La Décision suivante a été formulée:**

**Décision 2/12: Élargissement des TDR de l'Équipe du projet sur la surveillance en vue d'étudier l'imposition d'un mandat pour l'emport de l'ADS B 1090 MHZ type Mode S « Squitter long »**

**Il est conclu que:**

**En référence à la conclusion 21/33 d'APIRG 21, paragraphe c), relative à la mise en œuvre d'infrastructures de surveillance dans la région AFI, les Termes de référence de l'Équipe du projet de surveillance soient élargis en vue d'inclure l'étude sur les modalités d'imposition d'un mandat pour l'emport de l'ADS B 1090 MHZ type Mode S « Squitter long » dans la région AFI, conformément à la stratégie de surveillance de l'AFI et aux dispositions mondiales, dans le cadre d'une Décision par Approche Collaborative (CDM) avec les utilisateurs.**

4.8 La réunion a été informée que l'OACI a finalisé l'élaboration et l'approbation de SARPS sur le service de consultation de la météorologie spatiale et pris note de l'amélioration et les bénéfices attendus de ce service. La réunion a pris note que la date d'applicabilité des nouvelles demandes devrait être novembre 2018. Les administrations/organisations ont été encouragées à se familiariser avec les nouvelles SARPS, à les transposer dans leur Réglementation nationale et à élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du Service de météorologie spatiale.

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/13: Élaboration de plans d'action pour le service consultatif de météorologie spatiale**

**Il est conclu que:**

**Les États soient encouragés à élaborer des plans d'action sur le service consultatif de météorologie spatiale puisque les SARPs sur les informations sur la météorologie spatiale ont été introduites.**

4.9 La réunion a également discuté de la nécessité d'adopter le principe de Prise de décision en collaboration pour la planification et la mise en œuvre du Projet IIM. Les Équipes de projets ont été plus particulièrement encouragées à toujours prioriser les consultations entre parties prenantes (administrations, ANSP, Utilisateurs...) pour répondre au principe de Prise de décision en collaboration (CDM) prévu par le GANP (Doc 9750).

**La Conclusion suivante a été formulée:**

**Conclusion 2/14: Consultations entre parties prenantes pour la planification et la mise en œuvre**

**Il est conclu que:**

**Les Équipes de projets, en considération des besoins de mise en œuvre et des stratégies de l'AFI, donnent toujours la priorité aux consultations entre parties prenantes (Administrations, ANSP, Utilisateurs...) pour répondre au principe de Prise de Décision en Collaboration (CDM) prévu par le GANP (Doc 9750).**

4.10 La réunion a évalué l'état d'avancement de la mise en œuvre de la tâche demandée par la 21<sup>ème</sup> réunion de l'APIRG (**Décision 21/11: Lien entre les Projets**) et elle a pris note que certaines Équipes de projets s'acquittaient de cette tâche. La réunion a également noté que certaines Équipes de projets n'ont pas encore finalisé la matrice des liens entre les projets, destinée à faciliter l'élaboration du mécanisme de collaboration et prévenir la duplication et le chevauchement d'action entre les projets. La réunion a félicité les Équipes ayant déjà finalisé la matrice avec succès et à encourager les autres à poursuivre la finalisation de ce travail.

**La Décision suivante a été formulée:**

**Décision 2/15: Réalisation de la liaison entre les projets**

**Il est conclu que:**

**Les Équipes de projets qui ne l'ont pas encore fait, s'engagent à remplir la matrice des liens entre les projets en vue d'élaborer un tableau de bord exhaustif sur tous les projets.**

**Point 5 de l'ordre du jour: Revue des termes de référence et du programme de travail du Sous-groupe IIM d'APIRG**

5.1 Sous ce point de l'ordre du jour, le Sous-groupe a examiné, actualisé et ajusté les Termes de référence, la composition, les méthodes et le programme de travail du Sous-groupe IIM de l'APIRG, tel que présenté à l'**Appendice E** du présent rapport. La réunion a révisé et finalisé, en particulier, le calendrier de travail du sous-groupe tel que récapitulé dans le tableau ci-dessous:

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'IIM/SG DE L'AFI**

| <b>No</b> | <b>Description des tâches</b>   | <b>Priorité</b> | <b>Date cible</b>                          |
|-----------|---|-----------------|--|
| 1.        | Coordination des projets (téléconférences, courriels, ateliers/séminaires, réunions)                            | A               | 31/08/2018                                 |
| 2.        | Description des projets (composition et première estimation des coûts)  | A               | 30/09/2018                                 |
| 3.        | Déterminations des liens entre les projets  | B               | 30/09/2018                                 |
| 4.        | Planification des projets (élaboration des échéances et de la planification)                                    | A               | 31/10/2018                                 |
| 5.        | Détermination de la ligne de base des projets (compilation des Questionnaires indiquant les bénéfices attendus) | A               | 31/12/2018                                 |
| 6.        | Estimation finale des coûts des projets   | B               | 31/12/2018                                 |
| 7.        | Rapport sur les réalisations attendues des projets  | C               | À partir du 1 <sup>er</sup> trimestre 2019 |

**Priorité :**

- A Tâches hautement prioritaires pour lesquelles le travail devrait être accéléré ;
- B. Tâches moyennement prioritaires pour lesquelles le travail devrait être fait le plus tôt possible mais pas au détriment des tâches de priorité A ;
- C. Tâches de moindre priorité pour lesquelles le travail doit être effectué en fonction du temps et des ressources mais pas au détriment des tâches de priorité A et B.

**La Décision suivante a été formulée:**

**Décision 2/16: Adoption des Termes de référence, de la composition et du programme de travail de l'IIM/SG de l'APIRG**

**Il est conclu que:**

**Les Termes de référence, la composition et le programme de travail actualisés de l'IIM/SG soient adoptés tels que joints à l'Appendice E**

**Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses**

6.1 Sous ce point de l'ordre du jour, un récapitulatif d'activités menées par des groupes informels dans la région a été présenté à la réunion. Le Secrétariat a informé les participants que les réunions suivantes ont été tenues avec succès : SNMC/25, Freetown, Sierra Leone, 18-22 décembre 2017, 14<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'administration du VSAT SADC/2, Ezulwini, Swaziland, 28-29 mars 2018, réunions CNMC/8, SAT/FIT/13 et SAT/23, Durban, Afrique du Sud, 04-08 juin 2018.

6.2 La réunion a été informée du calendrier de la prochaine réunion prévue et de l'ordre du jour sur les activités IIM/SG.

**Point 7 de l'ordre du jour: Revue des Conclusions/Décisions de la Première réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'informations de l'APIRG**

7.1 Sous ce point de l'ordre du jour, les participants ont revue, commenté et adopté les projets de Conclusions/Décisions de la réunion, présentés par le Secrétariat.

-----